



**RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL**  
Un Peuple-Un But-Une Foi

**SOIXANTE-DIX-NEUVIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE MONDIALE**

-----

**DECLARATION DU SENEGAL**

|                          |                                                                                          |
|--------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Point : A</b>         | Participation sociale pour la couverture sanitaire universelle, la santé et le bien-être |
| <b>Document :</b>        | Documents A79/26 et A79/26 Add.1                                                         |
| <b>Point d'attention</b> | Prendre note du rapport                                                                  |
| <b>Temps</b>             | 2 mn                                                                                     |
| <b>Commission</b>        | B                                                                                        |

**Monsieur le Président,**

**Distingués Délégués,**

La délégation du Sénégal souscrit à la déclaration au nom du Groupe africain.

Le Sénégal remercie le Secrétariat pour la production du rapport sur la participation sociale pour la couverture sanitaire universelle. Il partage la conviction que des systèmes de santé efficaces et équitables ne peuvent être construits sans la participation active, inclusive et informée des populations. La participation sociale améliore la pertinence des politiques, renforce la confiance entre les communautés et les institutions, et constitue un facteur clé de redevabilité et de durabilité des réformes sanitaires.

Le Sénégal a inscrit la participation sociale au cœur de sa politique nationale de santé. Dans le cadre de l'Agenda national de transformation Sénégal 2050, le Gouvernement a engagé une réforme profonde de son système de santé, plaçant la communauté au centre de l'architecture des soins primaires. Les axes prioritaires incluent le renforcement des soins de santé primaires, l'extension de la couverture maladie universelle à travers les mutuelles communautaires, le développement de mécanismes participatifs de planification et d'évaluation, et l'intégration de la dimension de genre dans tous les programmes de santé.

Des avancées significatives ont été enregistrées, notamment à travers : la création et la dynamisation des Comités de développement sanitaire dans les districts et établissements de santé ; le renforcement du rôle des Agents de santé communautaires, lien essentiel entre le système formel et les populations ; le soutien aux organisations de femmes et associations de jeunes dans la promotion de la santé maternelle et infantile ; et l'institutionnalisation des dialogues communautaires comme mécanismes de redevabilité et de planification participative.

Des défis persistent notamment la fracture numérique, inégalités de genre dans les instances décisionnelles, inadéquation entre mécanismes formels et structures traditionnelles de gouvernance, et financement insuffisant des structures communautaires. Le Sénégal appelle l'OMS et les partenaires à renforcer les investissements dans les systèmes de santé communautaires, à soutenir les capacités de la société civile, à promouvoir des approches intersectorielles et à mobiliser des ressources prévisibles pour l'accélération de la couverture sanitaire universelle.

La participation sociale n'est pas un luxe : c'est une condition sine qua non de systèmes de santé résilients et équitables, et un impératif de droits humains. C'est en mettant les communautés au cœur des décisions que nous réaliserons l'ambition d'une couverture sanitaire universelle réelle, inclusive et durable.

Je vous remercie de votre attention.